


République Française		COMMUNE DE SOLUTRE-POUILLY
Département de Saône et Loire		Extrait du Registre des arrêtés du Maire de la commune de SOLUTRE-POUILLY
Arrondissement de Mâcon		
OBJET :	Arrêté de voirie pour des travaux de réfection de toiture de la propriété de l'Indivision BESSON, 450 Route de la Roche, à partir du 6 Novembre 2023 pour une durée de 30 jours.	

Nous, Maire de Solutré-Pouilly,

- Vu la demande d'autorisation de travaux transmise le 26 Octobre 2023 par l'entreprise SAS BOISSE, 229 Rue du Commerce, 71870 LAIZE, représentée par Monsieur Jérôme BOISSE, pour des travaux de réfection de toiture de la propriété de l'indivision BESSON, parcelle cadastrée B 1240, 450 Route de la Roche à SOLUTRE-POUILLY,

- Vu le Code des Communes,
- Vu le Code de la voirie routière,
- Vu que pour la bonne exécution des travaux, il y a lieu de réglementer la circulation.

ARRETONS

ARTICLE 1 : Autorisation.

Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux décrits ci-dessus à compter du 6 Novembre 2023 pour une durée de 30 jours calendaires.

ARTICLE 2 : Circulation.

Suite à la mise en place d'une grue, la circulation sera alternée par panneaux de pré-signalisation la journée, le temps de l'encombrement de la chaussée. Le soir tout sera enlevé à mesure pour que la voie reste libre dans les deux sens.

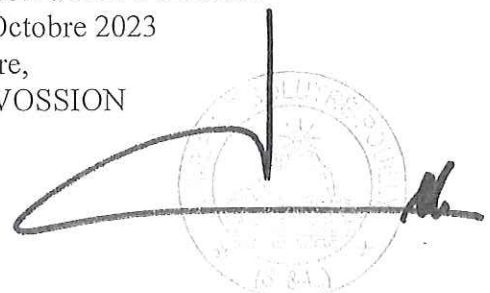
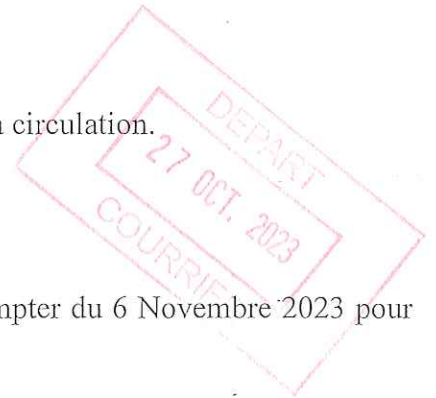
ARTICLE 3 : redevance d'occupation du domaine public.

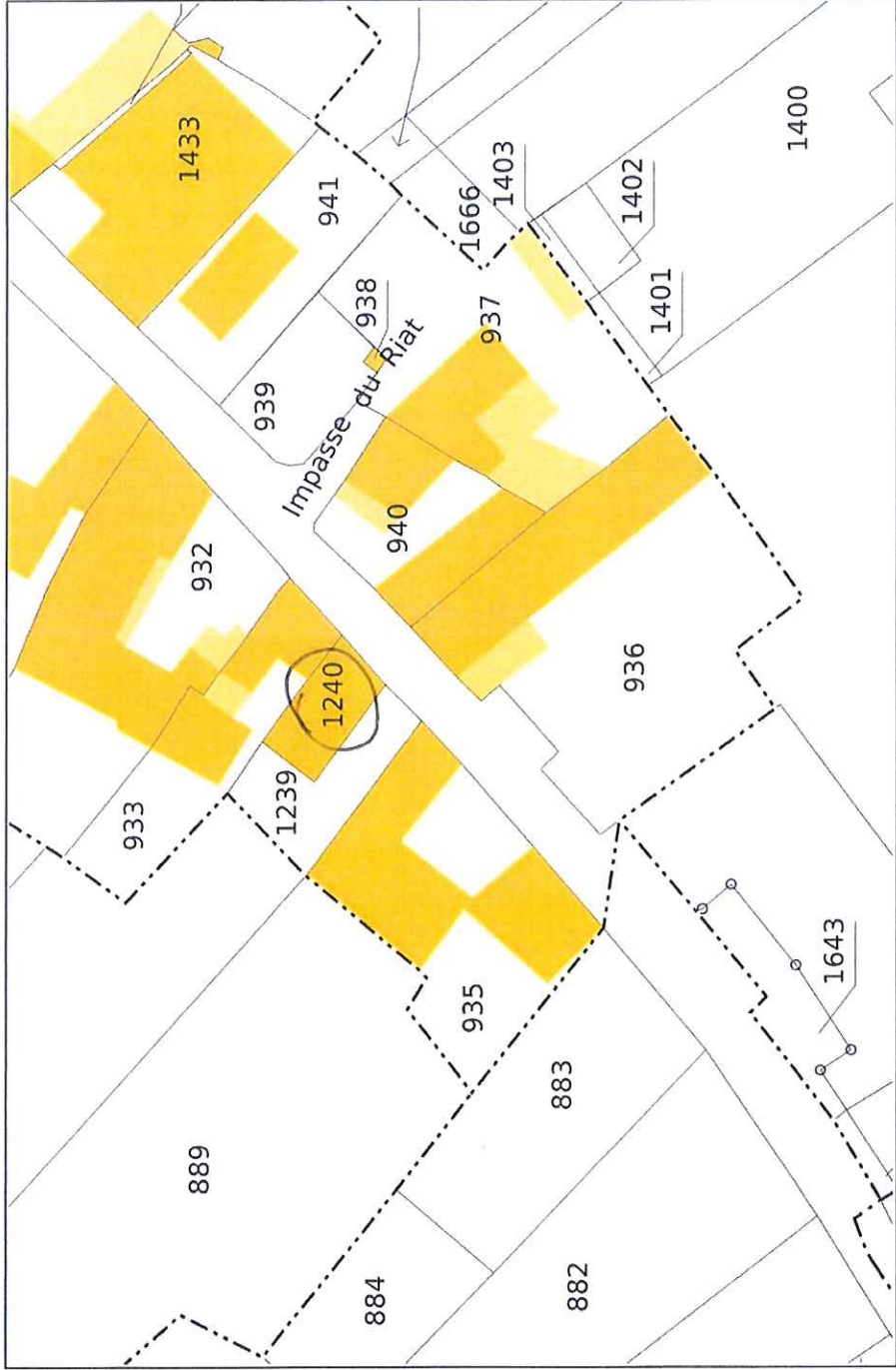
Par délibération du 3 novembre 2009, la municipalité a fixé, à compter du 1^{er} janvier 2010 une redevance d'occupation du domaine public de 20€ par mois à compter du 4^{ème} mois d'occupation du domaine public (pour échafaudage, clôture de chantier, dépôt de matériaux, bois, engins de chantier, matériels de chantier...). La première demande jusqu'à concurrence de 3 mois est gratuite. Le règlement de cette participation se fera par l'émission d'un titre de recette établi au nom du demandeur.

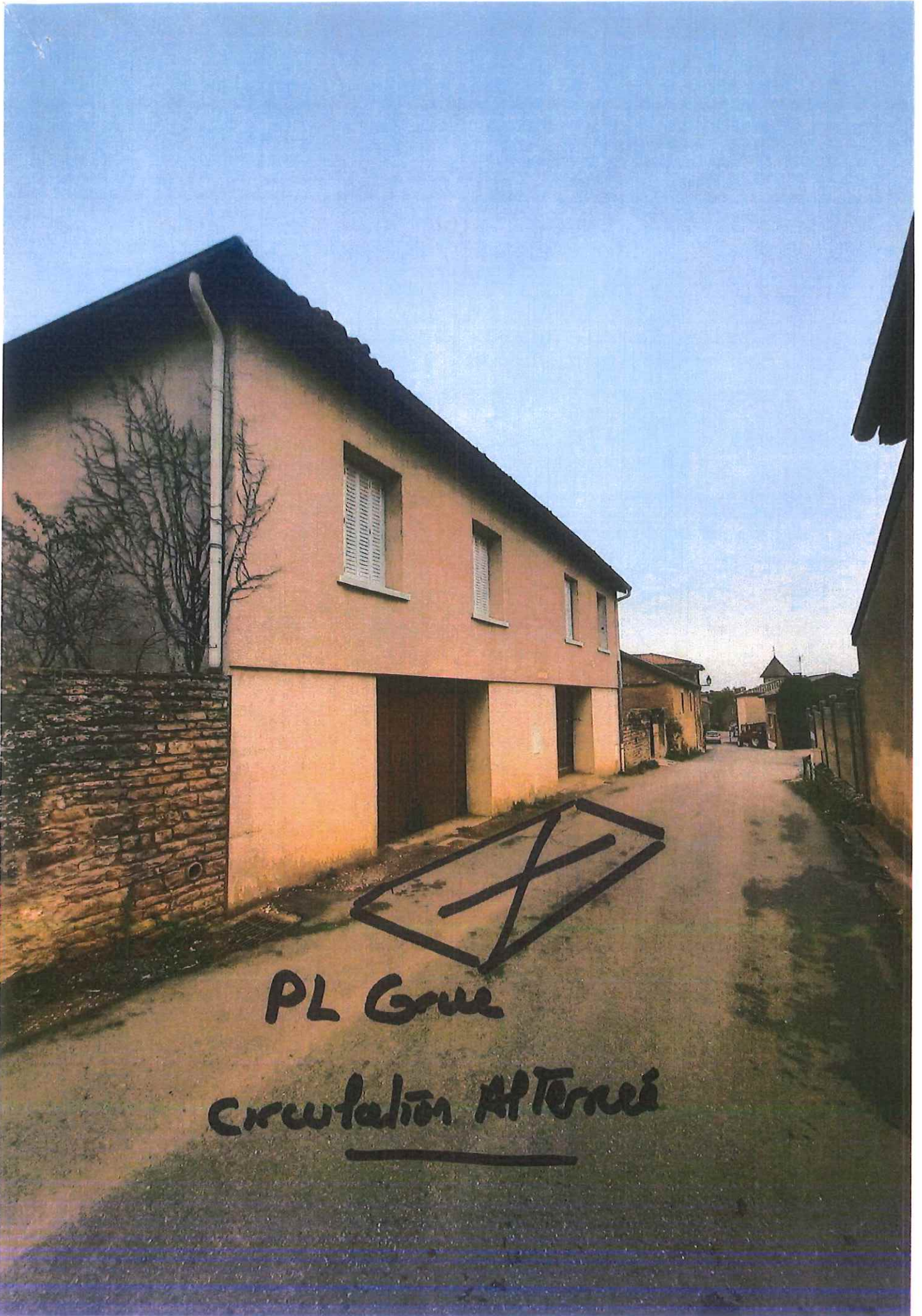
ARTICLE 4 : Sécurité et signalisation de chantier

Les panneaux de circulation réglementaires seront installés par l'entreprise chargée d'exécuter les travaux pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera affiché en Mairie et publié dans les conditions habituelles.

Fait à SOLUTRE-POUILLY
Le 26 Octobre 2023
Le Maire,
Alban VOSSION





PL Goue

Circulation Alternée